

CIMR : pérennité confirmée et hausse de 11,8% de la réserve de prévoyance

CIMR : pérennité confirmée et hausse de 11,8% de la réserve de prévoyance

La Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraite (CIMR) enregistre une progression de 11,8% de sa réserve de prévoyance à 44 milliards de dirhams, et confirme de nouveau la pérennité de son régime. L'annonce a été faite, vendredi à Casablanca, lors d'une conférence de presse animée par Khalid Cheddadi, PDG de la Caisse, lors de la présentation des résultats financiers 2016.

■ Fairouz EL Mouden

L'année s'est soldée par des performances positives. Les produits nets du patrimoine s'élève à 2 667,03 millions de dirhams en hausse de 28,5%. L'excédent d'exploitation, affecté à la réserve de prévoyance, s'élève quant à lui à 4 723,82 millions de dirhams. Pour Cheddadi, la faiblesse de la CIMR réside dans le régime de retraite facultatif. De son avis, l'adhésion à la CIMR éviterait, à l'affilié de se trouver enfin de carrière avec des coupes sévères de son revenu et de son pouvoir d'achat. Le PDG de la Caisse interprofessionnelle marocaine de retraite estime par ailleurs, que pour que la pension de retraite soit significative, il faut mettre le 1/4 de ses revenus dans la cotisation.

La projection du fonds de prévoyance réalisée dans le cadre du bilan actuariel répond aux deux critères de pérennité fixés par la charte de pilotage. Le fonds est ainsi constamment positif sur la durée de projection et la courbe de projection est ascendante en fin de période (de 60 ans).

Au 31 décembre 2016, la CIMR a enregistré un excédent d'exploitation totalisant 4 723,82 millions de Dh. Ainsi, conformément aux dispositions statutaires et compte tenu de cet excédent, la réserve de prévoyance a été affectée par le montant total de l'excédent d'exploitation. Elle est passée de 40 004 millions de Dh à 44 728 millions de Dh, représentant une progression de 11,8%.

La valeur estimative du portefeuille CIMR (actions, obligations, OPCVMs, valeurs non cotées, placements immobiliers, devises et or) s'est établie au 31 décembre 2016 à 53 491 millions de dirhams par rapport à la valeur comptable au 31/12/2016, qui s'élève à 43 078 millions de dirhams, la plus-value latente est de 10 413 millions de dirhams, représentant ainsi 24% de la valeur comptable, indépendamment des placements immobiliers et des titres non cotés qui restent exprimés en valeur comptable.

Progression de 4,2% des actifs cotisés

L'année 2016 a enregistré l'adhésion de 625 nouvelles entreprises au profit de 7648 affiliés. Le nombre des salariés affiliés à la CIMR a progressé de 3,5% environ, atteignant un effectif global de 615 934, répartis entre actifs cotisés, au nombre de 333 646 et ayants droit, au nombre de 282 288.

Le nombre d'actifs cotisés a également progressé de 4,2% par rapport à 2015, dépassant l'hypothèse retenue



pour l'élaboration du bilan actuariel annuel, qui fixe l'évolution minimale annuelle du nombre d'actifs à 0,5% pour assurer le maintien de l'équilibre du régime. En 2016, 164 435 personnes ont bénéficié d'une pension de retraite de la part de la CIMR.

À fin 2016, les produits du patrimoine et plus-values, nets des charges, des pertes et des dotations et reprises sur provisions pour dépréciation de titres, se sont élevés à 3 388,59 millions de Dh contre 2 765,84 millions de Dh en 2015, enregistrant ainsi une hausse de 622,75 millions de Dh, soit une augmentation de 22,5%. Le portefeuille CIMR est estimé, au 31 décembre 2016 à 53 491 MDh en valeur de marché.

Produits techniques : hausse de 13,9%

Les produits techniques hors reprises d'exploitation (cotisations sociales annuelles, contributions, intérêts de retard, surprimes et rachats, contribution des compagnies d'assurances, rentes de capitalisation, indemnité de radiation et intérêts de retard) ont totalisé 7 445,30 millions de dirhams en 2016, marquant ainsi une hausse par rapport à 2015, de 963,69 millions de dirhams en valeur absolue, soit une augmentation de 14,9%.

Le total des produits techniques est passé de 6 776,71 millions de dirhams en 2015 à 7 719,09 millions de dirhams en 2016, enregistrant ainsi une hausse de 13,9%.

Charges techniques

Les allocations versées ou dues au titre de l'exercice 2016 s'élèvent à 3 779,70 millions de dirhams contre 3 612,44

millions de dirhams en 2015, marquant une augmentation de 167,26 millions de dirhams, soit 4,6% par rapport à 2015. Globalement, les charges techniques ont augmenté de 800,06 millions de dirhams, passant de 4 716,50 à 5 516,56 millions de dirhams, soit une hausse de 17%.

Frais généraux

En 2016, les frais généraux hors charges et produits exceptionnels ont augmenté de 0,2%, passant ainsi de 93,43 millions de dirhams en 2015 à 93,64 millions de dirhams en 2016.

Rapportés au total des produits techniques, les frais généraux hors éléments exceptionnels représentent 1,21%, contre 1,38% l'exercice précédent, marquant ainsi une baisse de 12% due à la hausse significative des produits techniques.

Excédent d'exploitation

Au cours de l'exercice 2016, la CIMR a enregistré des

produits techniques totalisant 7 719,09 millions de dirhams. Les charges techniques ont atteint un montant total de 5 516,56 millions de dirhams laissant apparaître un excédent technique de 2 202,53 millions de dirhams contre 2 060,21 millions de dirhams en 2015, soit une augmentation de 6,9%.

Les produits de patrimoine nets des charges correspondantes ont totalisé 2 667,03 millions de dirhams en 2016, contre 2 075,76 millions de dirhams en 2015, soit une hausse de 28,5 %.

Le taux de couverture globale (Total des produits nets des charges et provisions financières correspondantes/Total des charges) est passé de 173,3% en 2015 à 174,0% en 2016.

Produits nets du patrimoine

En 2016, les produits du patrimoine ont atteint la valeur de 3 388,59 millions de dirhams contre 2 765,84 millions de dirhams en 2015, enregistrant une hausse de 22,5%.

Changement statutaire de la CIMR

L'année 2016 a constitué un tournant de très grande importance pour la vie et l'avenir de la CIMR. En effet, elle a été marquée par le lancement des travaux de mise en œuvre du projet de transformation du cadre juridique de la caisse pour passer sous le statut d'une société mutuelle de retraite, en se soumettant au contrôle de l'Autorité de Contrôle des Assurances et de la Prévoyance Sociale (ACAPS). Cette autorité va à la fois édicter des règles prudentielles, procéder aux contrôles prévus par la loi et s'assurer que les engagements de la CIMR sont respectés.

La mise en place d'un nouveau cadre de supervision et contrôle d'une autorité étatique permettra à la caisse d'une part de consolider son système de gouvernance et d'autre part, de renforcer son positionnement en tant que référence de la retraite complémentaire du secteur privé au Maroc.

Cette transformation impliquera de profonds changements dans les statuts et règlement général de retraite. Elle a été décidée dans un esprit d'équité entre les adhérents, affiliés et allocataires de la CIMR, et a été approuvée unanimement par les adhérents lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire réunie à cet effet. Parmi les changements phares introduits par le nouveau statut de la CIMR, figure l'ouverture du régime aux personnes physiques souhaitant y adhérer à titre individuel, qu'il s'agisse de travailleurs indépendants, de salariés du secteur privé ou public, ou encore de personnes exerçant une profession libérale, et ce, à travers le lancement d'une nouvelle offre baptisée « Al Moustakbal individuel ».

Créée en 1949, la CIMR est une société mutuelle de retraite qui a pour mission de promouvoir un régime de retraite pérenne, équilibré et solidaire, garantissant aux bénéficiaires une pension équitable dans le cadre d'une gestion efficace et de qualité. La CIMR est gérée par un Conseil d'Administration élu par l'Assemblée Générale des adhérents.

En 2016, la CIMR comptait 6276 entreprises adhérentes, 615 934 affiliés actifs cotisés et ayants droit et 164 435 allocataires. Le montant total des produits techniques de la CIMR s'élevait à 7 719 millions de Dh et le total des pensions servies était de 3 780 millions de dirhams.